

undefined - dimanche 8 octobre 2023

Pays Messin

SERVIGNY-LÈS-SAINTE-BARBE

Une balade de 750 m aménagée au bord du Rupt de Zelle... sorti de terre



le Rupt de Zelle court désormais à l'air libre sur 750 mètres.

C'est un chantier assez rare, fruit de beaucoup d'efforts : un nouveau ruisseau a été aménagé sur le ban de la commune de Servigny-lès-Sainte-Barbe, avec un chemin permettant aux promeneurs de profiter davantage de la nature. Mais ce n'est pas la seule utilité du Rupt de Zelle...

Commencé le 16 août 2023, la première tranche de la réouverture du ruisseau Rupt de Zelle s'est terminée il y a tout juste un mois. Un fossé de 720 m de long sillonnant à travers champs a été creusé, libérant un cours d'eau. Il avait été enterré il y a plus de quarante ans dans des canalisations. Désormais, il recueille les eaux de ruissellements et de pluie et donnera petit à petit le jour à un beau ruisseau aux doux méandres. Il sera longé par un sentier piéton d'1,20 m de large. Le départ se fera de la voie verte pour aller jusqu'au terrain de football, avec la

création d'une annexe hydraulique sur 125 m. Un passage à gué de 12 m de large a été créé pour permettre aux tracteurs de le traverser sans difficulté.

• Lutte contre le ruissellement

Outre l'aspect bucolique et environnemental, ce ruisseau était nécessaire pour lutter contre le ruissellement. Il a fallu faire une retenue d'eau provisoire de 265 m, avec un talus d'1,50 m, déplacer 4 600 m³ de terre, éparpiller 2 066 m³ dans d'autres secteurs pour combler des trous, et tronçonner la canalisation pluviale d'un diamètre de 80 cm.

Ont œuvré sur ce chantier l'entreprise IRH de Ludres pour la maîtrise d'œuvre, mais aussi les entreprises Weiller, Vinci et Telelian.

• 570 arbres et 460 arbustes seront plantés

La deuxième tranche, qui débutera fin octobre, comprend la plantation de 570 arbres et 460 arbustes. 7 000 m seront ensemencés, et les berges seront végétalisées. « Cet aménagement esthétique est aussi un nouveau biotope pour la faune et la flore qui va se développer. Cet environnement écologique vient compléter la voie verte et bleue. Le ruisseau permettra aussi d'éviter des inondations, en plus des fossés réalisés derrière la rue de la corvée », précise Joël Simon, maire de Servigny-lès-Sainte-Barbe. Le premier édile se réjouit de proposer « une belle balade de 4 km pour les promeneurs », qui longera sur 720 m un joli cours d'eau au beau milieu de la campagne.

300 000 Les travaux, d'un montant total de 300 000 €, ont été subventionnés à 80 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Région Grand Est, la Dréal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et l'État, suite à un appel à projet en 2019, qu'il a fallu ajuster. Cet aménagement a aussi été soutenu par la Communauté de communes du Haut Chemin- Pays de Pange (CCHCP).

« Cet aménagement esthétique est un nouveau biotope pour la faune et la flore qui va se développer. Le ruisseau permettra aussi d'éviter des inondations. »